



GUIDE

FORMATIONS ET PASSEPORTS DES ENTRAÎNEURS

Édition 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
OBJECTIF DES COURS	
J'aime patiner Moniteur (JPM) et certification	4
J'aime patiner Entraîneur (JPE) et certification	5
Introduction à la compétition (INC) et certification	6
Compétition-Développement	7
Maintien de la certification (Point de PP)	7
Soirées des entraîneurs	8
Tableau résumant les critères d'admission	9
Vérification des passeports d'entraîneurs	10
Couleur des passeports admissibles lors des compétitions	11
Passeport temporaire	11
Passeport apprenti	12

Chers membres,

Bienvenue au Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Le PNCE a été développé afin de mieux refléter les étapes du modèle de développement à long terme de l'athlète et du participant (DLTAP) élaboré par Patinage de vitesse Canada.

Afin de simplifier votre travail au niveau du développement de vos entraîneurs, la FPVQ vous présente le Guide - Formation et Passeports des entraîneurs. Ce document se veut un outil de travail afin de comprendre le développement des entraîneurs en patinage de vitesse. Il contient l'information relative aux différents stages offerts par la Fédération de patinage de vitesse du Québec ainsi que l'information nécessaire pour comprendre l'utilisation des passeports d'entraîneurs lors des différents niveaux de compétitions.

Nous avons élaboré ce guide afin de trouver dans un même et seul document, toute l'information requise pour le perfectionnement de vos entraîneurs. Les formulaires de demande de stage se retrouvent sur notre site Internet dans la section des entraîneurs.

<http://www.fpvq.org/entraîneurs.cfm>

En terminant, nous demeurons toujours ouverts à tous les commentaires et toutes les idées qui pourraient améliorer le développement de vos entraîneurs.



Isabelle Gélinas,
Coordonnatrice services aux membres

igelinas@fpvq.org

OBJECTIF DES COURS

J'AIME PATINER MONITEUR (JPM)

Cette formation est suggérée pour les entraîneurs du niveau compétition régionale

Cette formation a été conçue pour des moniteurs qui travaillent principalement avec des enfants ayant moins de 10 ans. Ce cours est divisé en 5 modules :

1. Introduction : rôle en tant que moniteur
2. Gestion du risque et de la sécurité des patineurs
3. La prise de décisions éthiques
4. Développement et observation des mouvements techniques
5. L'animation et l'enseignement auprès des jeunes participants

En complétant cette formation, le moniteur devrait, entre autres, avoir les connaissances nécessaires pour :

- Identifier les besoins en matière de développement sportif des participants;
- Prendre des décisions lorsque vous faites face à des situations de nature d'éthique;
- Comprendre les règlements de sécurité et l'équipement reliés au patinage de vitesse;
- Modifier une séance d'entraînement conçue pour un groupe cible;
- Enseigner les aptitudes de base de patinage et introduire les habiletés en patinage de vitesse

CERTIFICATION :

Suite au stage JPM, aucun travail n'est exigé et l'entraîneur est automatiquement certifié J'aime patiner moniteur à son dossier. Toutefois, aucun passeport n'est délivré pour ce niveau.

J'AIME PATINER ENTRAÎNEUR (JPE)

Cette certification est obligatoire pour les entraîneurs du niveau compétition interrégionale

Tout au long de cette formation, les entraîneurs travailleront sur les 6 composantes importantes de leur intervention auprès des patineurs. Ces compétences sont :

1. Gestion d'une séance d'entraînement
2. La technique
3. La prise de décisions éthiques
4. Analyse de la performance
5. Enseignement et apprentissage
6. L'enseignement aux pairs
7. L'équipement

Lorsque les entraîneurs auront terminé cette formation, ils seront en mesure de planifier des séances sécuritaires et amusantes qui tiennent compte du Modèle de développement à long terme de l'athlète et du participant. *Note - Seulement pour les nouveaux clubs : Deux stages JPE sont offerts gratuitement à deux entraîneurs au cours des deux premières années seulement.*

Suite au stage JPE (partie A et partie B) trois travaux sont exigés pour compléter sa certification :

1. Déposer son portfolio

Lors du dépôt du portfolio, la personne ressource à **30 jours** pour faire une rétroaction de ce dernier.

2. Faire l'évaluation en ligne pour le module éthique

Pour faire l'évaluation du module de PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES (PDE), il suffit d'aller sur le site de l'ACE en cliquant sur ce lien <http://www.coach.ca/-p156128&language=fr> cliquer en haut à droite sur mon casier et choisissez apprentissage en ligne. Vous devrez inscrire votre # de cc et votre mot de passe. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le récupérer en allant sur le site suivant <https://thelocker.coach.ca/Account/Login?ReturnUrl=%2f> ou si le tout ne fonctionne pas, veuillez me contacter afin que je puisse modifier votre mot de passe temporairement. Lorsque cette évaluation est réussite, n'oubliez pas de m'aviser afin que je puisse mettre votre dossier à jour.

3. Faire l'évaluation sur glace

L'entraîneur doit entrer en contact avec sa personne-ressource afin de planifier une rencontre sur glace, par courriel (We Transfer, One Drive, Google Drive...) ou bien lui faire parvenir par la poste un DVD de sa séance d'entraînement

Lors de son évaluation sur glace, un minimum de 6 patineurs sera exigé si l'entraîneur est seul et un minimum de 8 patineurs s'il y a un adjoint lors de cette évaluation. Si ce critère n'est pas respecté, l'évaluation sur glace n'aura pas lieu et il sera dans l'obligation de planifier à nouveau cette évaluation.

Pour le moment aucun frais ne sera chargé aux entraîneurs, mais si nous constatons que cette situation se produit régulièrement, la FPVQ pourra revoir cette condition et ajuster le tout.

N'oubliez pas que l'entraîneur à UN AN pour compléter les trois étapes après la partie B (portfolio, module éthique et évaluation sur glace) sinon des frais additionnels de 86\$ seront applicables. Suite à la réussite de ces trois étapes, l'entraîneur recevra son passeport JPE qui lui donnera accès au banc des entraîneurs lors des compétitions interrégionales.

INTRODUCTION À LA COMPÉTITION (INC)

Cette certification est obligatoire pour les entraîneurs du niveau compétition provinciale

Ce cours comprend des habiletés spécifiques au patinage de vitesse et des concepts généraux d'entraînement. Il s'adresse aux entraîneurs qui participent aux compétitions de niveau provincial. Les thèmes abordés sont :

1. Planification d'une séance d'entraînement
2. La technique II
3. L'équipement II
4. La nutrition
5. Tactiques et stratégies
6. Habiletés mentales de base
7. Analyse de la performance II
8. La prise de décisions éthiques II
9. Élaboration d'un programme sportif de base

Après avoir complété cette formation, l'entraîneur sera en mesure d'enseigner aux athlètes en développement, les habiletés de base nécessaires pour réussir en compétitions provinciales.

Suite au stage INC (partie A et partie B) trois travaux sont exigés pour compléter sa certification :

1. Déposer son portfolio

Lors du dépôt du portfolio, la personne ressource à **30 jours** pour faire une rétroaction de ce dernier.

2. Faire l'évaluation en ligne pour le module éthique

Pour faire l'évaluation du module de PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES (PDE), il suffit d'aller sur le site de l'ACE en cliquant sur ce lien <http://www.coach.ca/-p156128&language=fr> cliquer en haut à droite sur mon casier et choisissez apprentissage en ligne. Vous devrez inscrire votre # de cc et votre mot de passe. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le récupérer en allant sur le site suivant <https://thelocker.coach.ca/Account/Login?ReturnUrl=%2f> ou si le tout ne fonctionne pas, veuillez me contacter afin que je puisse modifier votre mot de passe temporairement. Lorsque cette évaluation est réussite, n'oubliez pas de m'aviser afin que je puisse mettre votre dossier à jour.

3. Faire l'évaluation sur glace

L'entraîneur doit entrer en contact avec sa personne-ressource afin de planifier une rencontre sur glace, , par courriel (We Transfer, One Drive, Google Drive...) ou bien lui faire parvenir par la poste un DVD de sa séance d'entraînement

Lors de son évaluation sur glace, un minimum de 6 patineurs sera exigé si l'entraîneur est seul et un minimum de 8 patineurs s'il y a un adjoint lors de cette évaluation. Si ce critère n'est pas respecté, l'évaluation sur glace n'aura pas lieu et il sera dans l'obligation de planifier à nouveau cette évaluation.

Pour le moment aucun frais ne sera chargé aux entraîneurs, mais si nous constatons que cette situation se produit régulièrement, la FPVQ pourra revoir cette condition et ajuster le tout.

N'oubliez pas que l'entraîneur à UN AN pour compléter les trois étapes après la partie B (portfolio, module éthique et évaluation sur glace) sinon des frais additionnels de 86\$ seront applicables. Suite à la réussite de ces trois étapes, l'entraîneur recevra son passeport INC qui lui donnera accès au banc des entraîneurs lors des compétitions provinciales et moins.

COMPÉTITION-DÉVELOPPEMENT

Ce niveau de stage est géré par Patinage vitesse Canada. Veuillez contacter David Morrison à PVC pour avoir plus d'informations. (dmorrison@speedskating.ca)

Toutefois, les entraîneurs doivent suivre les 6 modules multisports
<http://www.sportsquebec.com/calendriers/PNCE/>

MAINTIEN DE LA CERTIFICATION POINTS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (POINTS PP)

Pour maintenir leur certification, les entraîneurs certifiés du PNCE doivent maintenant accumuler des points de perfectionnement professionnel (PP). Le maintien de la certification constitue simplement une façon nouvelle de documenter cette acquisition de points et de reconnaître les efforts fournis par les entraîneurs.

Les entraîneurs doivent être actifs dans leur formation afin de garder leur certification à jour. Les passeports ont maintenant un nouveau visuel avec **une date limite d'expiration en haut à droite** (les autres passeports ne seront plus valides). L'entraîneur doit suivre des formations afin d'obtenir des Points de Perfectionnement (points PP)

- Pour le JPE : 10 points dans un délais de 5 ans suite à sa certification
- Pour le INC : 20 points dans un délais de 5 ans suite à sa certification
- Pour le COMP-DEV. : 30 points dans un délais de 5 ans suite à sa certification

Pour vérifier le nombre de points à faire pour maintenir sa certification, l'entraîneur doit se rendre sur le site de l'ACE sur son CASIER <https://lecasier.coach.ca/account/login?ReturnUrl=%2f> y inscrire son # de PNCE ainsi que son mot de passe. Si l'entraîneur a oublié son mot de passe il y a un lien pour récupérer ce dernier, si cette option ne fonctionne pas, il n'a qu'à me contacter afin que je puisse l'aider.

The screenshot shows the 'le casier' website interface. The user is logged in as ISABELLE GELINAS. The main navigation bar includes: Accueil, Apprentissage en ligne, Calendrier, Cheminements, Activités, Rapports, and ISABELLE GELINAS. The profile section is active, showing tabs for Profil, DÉTAILS, CERTIFICATION, ACHATS, and HISTORIQUE. The profile status is 'STATUT ACTIVE(S)'. The main content area displays the coach's profile for 'Patinage de vitesse' with filters for 'Tous les sports', 'Tous les contextes', 'Tous les auditoires', and 'Statuts et activités'. The profile shows a 'RELEVÉ' and 'MAINTIEN' status. The 'ENTRAÎNEUR(E)' section lists 'PATINAGE DE VITESSE J'AIME PATINER - ENTRAÎNEUR' with a 'Certifié' status (***). The 'FORMATION' section lists two training sessions: 'Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Atelier Partie A' (Alma QC, 1-Nov-2015) and 'Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Atelier Partie B' (Chicoutimi QC, 21-Feb-2016). The 'ÉVALUATION' section lists two evaluations: 'Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Evaluation de portfolio' (Roberval QC, 21-Feb-2018) and 'Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Evaluation sur glace' (Roberval QC, 22-Feb-2018). A red circle highlights the 'POINTS DE PP' section, which shows '0 / 10'.

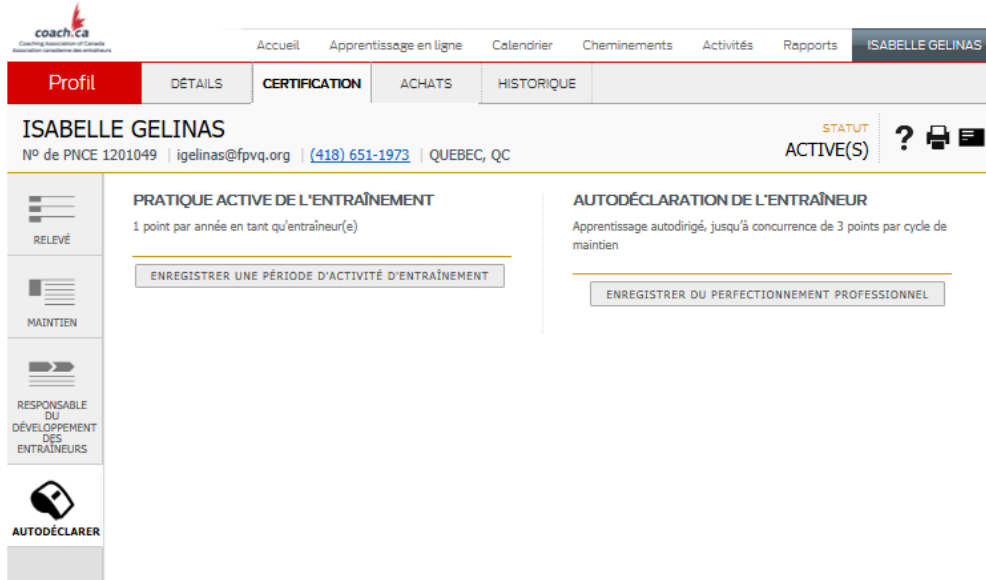
ENTRAÎNEUR(E)	DEPUIS	EXPIRE	POINTS DE PP
PATINAGE DE VITESSE J'AIME PATINER - ENTRAÎNEUR *** Certifié	22-Feb-2018	Jan 2024	0 / 10

FORMATION	Alma QC	1-Nov-2015
Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Atelier Partie A	Alma QC	1-Nov-2015
Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Atelier Partie B	Chicoutimi QC	21-Feb-2016

ÉVALUATION	Roberval QC	21-Feb-2018
Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Evaluation de portfolio	Roberval QC	21-Feb-2018
Patinage de Vitesse J'aime patiner - entraîneur: Evaluation sur glace	Roberval QC	22-Feb-2018

Le système de formation continue est à refaire à chaque 5 ans afin de garder la certification active et à jour. Les entraîneurs ont différentes options de formations continues qui sont divulguées sur le site Internet de la FPVQ dans la section Membres/entraîneurs.

Voici toutefois deux options intéressantes pour les entraîneurs. À chaque année les entraîneurs peuvent faire leur autodéclaration de leur pratique active d'entraîneur afin d'obtenir un point PP à chaque année. Ils n'ont qu'à aller dans leur CASIER dans la section certification/autodéclaration. Ils ont donc l'option d'obtenir 5 points dans le cycle de maintien de la certification. De plus, l'entraîneur peut cumuler 3 points par cycle de maintien en procédant à l'autodéclaration d'une activité en lien avec sa certification (exemple, cours RCR....). Suite à l'autodéclaration de ces 8 points par cycle de maintien, l'entraîneur a l'opportunité de suivre des formations en ligne qui sont offertes par la FPVQ (midi ou soirée des entraîneurs) afin d'obtenir les points manquants.



The screenshot shows the Coach.ca website interface. At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Apprentissage en ligne', 'Calendrier', 'Cheminevements', 'Activités', 'Rapports', and 'ISABELLE GELINAS'. Below this is a profile header for 'ISABELLE GELINAS' with the status 'STATUT ACTIVE(S)'. The profile information includes 'N° de PNCE 1201049', 'igelinas@fpvq.org', and '(418) 651-1973 | QUEBEC, QC'. The main content area is divided into two sections: 'PRATIQUE ACTIVE DE L'ENTRAÎNEMENT' (1 point par année en tant qu'entraîneur(e)) and 'AUTODÉCLARATION DE L'ENTRAÎNEUR' (Apprentissage autodirigé, jusqu'à concurrence de 3 points par cycle de maintien). Both sections have buttons for 'ENREGISTRER UNE PÉRIODE D'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT' and 'ENREGISTRER DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL'. On the left side, there is a sidebar with icons for 'RELEVÉ', 'MAINTIEN', 'RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS', and 'AUTODÉCLARER'.

Pour plus de détails à propos du "Maintien de la certification" consultez ce lien <http://www.coach.ca/maintien-de-la-certification-s16745>

SOIRÉES/MIDIS DES ENTRAÎNEURS

Afin d'assurer une formation continue aux entraîneurs et de leur permettre d'accumuler des points de perfectionnement, la FPVQ offre des soirées/midis des entraîneurs pendant la saison. Depuis 2014, les entraîneurs ont l'opportunité de regarder les soirées/midis des entraîneurs en différé afin d'accumuler leurs points de PP. Le calendrier complet des soirées des entraîneurs se retrouve sur le site de la FPVQ dans la section des entraîneurs <http://www.fpvq.org/entraîneurs.cfm> (La soirée/midi des entraîneurs – Calendrier) là où tous les liens des soirées/midis des entraîneurs s'y retrouvent.

Toutefois, pour obtenir vos points de PP vous devez visionner la conférence de votre choix (plusieurs conférences au calendrier) et par la suite vous devrez obligatoirement compléter le sondage en cliquant sur le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/H2LY9NS> Veuillez prendre note que la FPVQ se réserve le droit de ne pas vous octroyer les points pp si vos réponses ne sont pas en lien avec la conférence visionnée.

CRITÈRES D'ADMISSION FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS

NIVEAU	STAGE	Critères d'admission	Critères pour avoir accès à l'évaluation	Durée du stage	Frais	Temps alloué pour finaliser le stage afin d'être certifié
Niveau régional	J'aime patiner Moniteur (JPM)	Être membre de la FPVQ 14 ans et plus	NA	Une journée de 8h30 à 16h30	58,00 \$	Certifié automatiquement après le stage JPM
Interrégional	J'aime patiner Entraîneur (JPE)	Être membre de la FPVQ 16 ans et plus	Être entraîneur âgé de 16 ans et plus ayant en charge un groupe de jeunes étant aux stades 1 ou 2 du DLTAP	Deux fins de semaine de 9h00 à 16h30 (26 heures). Prévoir 30 jours entre les deux parties	265,00 \$	Un an après la fin de la deuxième partie (A ou B) sinon des frais de 86\$ seront à nouveau chargés pour finaliser le portfolio et/ou l'évaluation sur glace pour le stage JPE
		Intervenir auprès des jeunes appartenant à un des stades suivants du DLTAP : (régional et interrégional)		Partie A : Une heure de glace pour travailler la technique du patinage de vitesse.		
		Stades Filles Garçons		Partie B : Une heure de glace pour travailler l'enseignement du patinage de vitesse. (sam en fin de journée ou dim AM)	86,00\$ Si pas certifié après un an	
		1 6-8 ans 6-9 ans				
2 8-11 ans 9-12 ans						
Provincial	Introduction à la compétition (INC)	Être membre de la FPVQ 16 ans et plus	Être entraîneur âgé de 16 ans et plus ayant en charge d'un groupe de jeunes étant aux stades 2 ou 3 du DLTAP	Deux fins de semaine de 9h00 à 18h00 (30 heures).	310,00 \$	Un an après la fin de la deuxième partie (A ou B) sinon des frais de 86\$ seront à nouveau chargés pour finaliser le portfolio et/ou l'évaluation sur glace pour le stage INC
		Intervenir auprès des jeunes appartenant à un des stades suivants du DLTAP : (provincial)		Partie A : Une heure de glace pour observer des patineurs lors d'une séance d'entraînement.		
		Stades Filles Garçons		Partie B : Une heure de glace pour travailler la technique du patinage de vitesse (sam en fin de journée ou dim AM)	86,00\$ Si pas certifié après un an	
		2 8-11 ans 9-12 ans				
3 11-15 ans 12-16 ans						
Élite	Compétition-développement	Être membre de la FPVQ 16 ans et plus	Être entraîneur âgé de 16 ans et plus ayant en charge d'un groupe de jeunes étant aux stades 3 ou 4 du DLTAP	Contacter David Morrison dmorrison@speedskating.ca pour avoir plus d'information sur l'horaire	Contact er dmorrison@speedskating.ca pour avoir plus d'information sur les coûts	Contacter dmorrison@speedskating.ca pour avoir plus d'information
		Avoir réussi les 6 modules compétition-développement (niveau 3 théorique). Voir le lien suivant pour l'horaire des stages offerts http://www.sportsquebec.com/calendriers/PNCE/				
		Intervenir auprès des jeunes appartenant à un des stades suivants du DLTAP et être certifié INC				
		Stades Filles Garçons				
3 11-15 ans 12-16 ans						
4 15-21 ans 16-21 ans						

Nombre minimum de participants(e)s: 8 sauf pour le JPM il doit y avoir 10 participants. Nombre maximum est de 15 participants

VÉRIFICATION DES PASSEPORTS D'ENTRAÎNEURS

Lors des compétitions, la Fédération de patinage de vitesse exige un niveau de certification pour les entraîneurs afin d'avoir accès à l'aire dédiée aux entraîneurs (banc des entraîneurs) lors des compétitions interrégionales, provinciales et élités. Veuillez prendre note que les entraîneurs ayant suivi un stage J'aime patiner moniteur n'auront pas de passeport d'entraîneur, ils sont automatiquement certifiés JPM sans avoir besoin de passeport pour les compétitions régionales.

Depuis plusieurs années, il y a eu une lacune au niveau de la vérification des passeports d'entraîneurs et nous désirons maintenant y remédier en mettant en place une nouvelle procédure. Donc seulement les entraîneurs ayant leur passeport au cou avec la bonne certification auront droit d'accès au banc des entraîneurs. L'entraîneur devra donc porter à son cou bien visiblement son passeport. Advenant que l'entraîneur ne possède pas la bonne certification, ce dernier n'aura pas le droit d'accès au banc des entraîneurs.

L'objectif de cette nouvelle procédure n'est pas de jouer à la police, mais bien de :

1. Reconnaître et féliciter les entraîneurs ayant déjà leur certification ;
2. Assurer la compétence de nos entraîneurs pour nos athlètes ;
3. Encourager les entraîneurs à finaliser leur certification ;
4. Responsabiliser les clubs à fournir à la FPVQ la liste des entraîneurs actifs afin de délivrer les passeports ;
5. Responsabiliser les entraîneurs à fournir leur photo pour réaliser leur passeport qui sera dorénavant un incontournable pour avoir le droit d'accès au banc des entraîneurs.

Dans la situation où un entraîneur oublie son passeport, ce dernier n'aura pas droit au banc des entraîneurs. Il est donc de la responsabilité de chaque entraîneur d'apporter son passeport avec le reste de l'équipement nécessaire à la compétition.

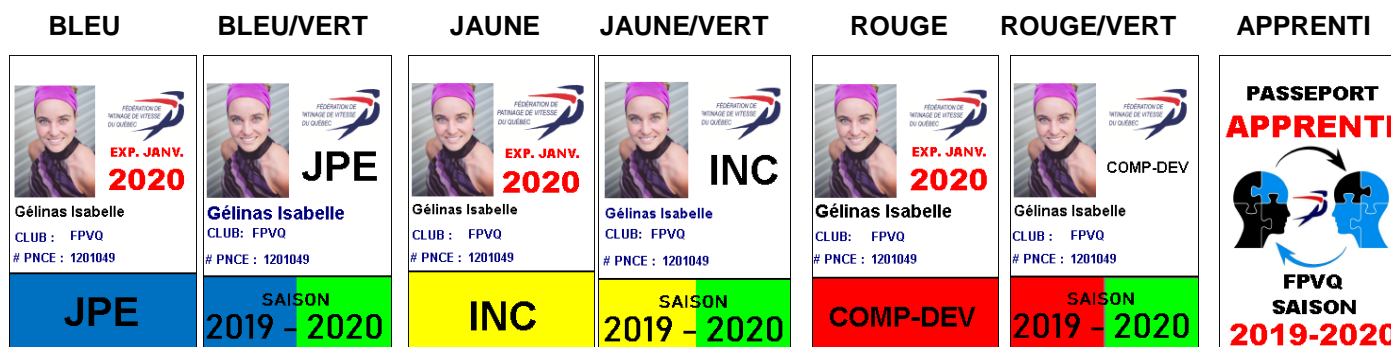
Finalement, veuillez être certain d'avoir en main les passeports d'entraîneurs lors des prochaines compétitions. Si vous avez des questions ou bien même des commentaires, veuillez en faire part à la FPVQ, à l'attention d'Isabelle Gélinas.

COULEUR DES PASSEPORTS ADMISSIBLES LORS DES COMPÉTITIONS

Pour la saison 2019-2020, le passeport temporaire sera de couleur **VERT** accompagné de la couleur du niveau demandé. La carte temporaire **GRISE** de la saison 2018-2019, accompagnée de la couleur du niveau, ne sera donc plus valide pour la saison 2019-2020.

Voici donc un résumé des couleurs des passeports ainsi que des exemples de cartes.

Certification	Niveau	Couleur du passeport
JPE	INTERRÉGIONAL	BLEU
INC	PROVINCIAL	JAUNE
Compétition-développement <i>Prérequis</i> Compléter les 6 modules multisports http://www.sportsquebec.com/calendriers/PNCE/ avec la certification INC	ÉLITE	ROUGE
TEMPORAIRE	SELON LA DEMANDE	VERT



Qui a droit à un passeport temporaire et pour combien de temps ?

Toute personne étant en processus de formation du niveau de passeport demandé à droit à un passeport temporaire de son niveau de formation, et ce, **seulement pour la durée d'une saison, aucun renouvellement ne sera octroyé pour la saison suivante. Seulement le niveau compétition-développement à droit à deux ans de passeport temporaire étant donné que la formation est étalée sur une période d'un an.**



PASSEPORT APPRENTI

Si le club me retourne la liste de ses entraîneurs actifs, il aura droit à : **UN passeport APPRENTI** pour la saison en cours, afin que les entraîneurs puissent faire du mentorat entre eux dans leur club. Il permettra de favoriser l'apprentissage et de partager des connaissances entre les entraîneurs de différents niveaux de compétences.

Ce PASSEPORT APPRENTI :

- Pourra être utilisé plusieurs fois dans l'année par différents entraîneurs, et ce, à différents niveaux de compétitions.
- Aucun autre passeport APPRENTI ne sera envoyé pendant l'année, et ce, sans aucune raison (perte, vol...) vous êtes donc responsable de ce dernier.
- Aucun passeport APPRENTI électronique ne sera accepté, seulement le PASSEPORT APPRENTI en carte au cou sera valide.
- Plus d'un entraîneur apprenti pourra venir à la compétition, toutefois seulement un seul, à tour de rôle, pourront être sur le banc des entraîneurs.
- Un entraîneur apprenti doit être jumelé avec un entraîneur de SON CLUB détenant la bonne certification du niveau de la compétition. L'entraîneur apprenti n'aura aucune limite d'utilisation s'il est jumelé avec un entraîneur de SON CLUB.
- Un entraîneur apprenti peut être jumelé avec un entraîneur d'un AUTRE CLUB. Le mentor doit encore une fois détenir la bonne certification du niveau de compétition. L'entraîneur apprenti pourra être jumelé avec un entraîneur d'un autre club seulement 2 fois dans la saison.

Les ENTRAINEURS APPRENTIS :

- Devront faire l'inscription en ligne avant la compétition en choisissant l'option entraîneur APPRENTI
- N'auront pas accès au repas lors des compétitions afin de ne pas augmenter les frais du club organisateur. Il devra donc être responsable de son repas lors de la compétition.
- Vivrons une expérience de compétition avec un entraîneur certifié.
- N'auront pas la possibilité de demander de parler aux arbitres.

Le MENTOR :

- Devront faire l'inscription en ligne avant la compétition en choisissant l'option entraîneur MENTOR avec le niveau de sa certification.
- Aura droit à 3 points de perfectionnement pour maintenir sa certification active. Pour ce faire il devra envoyer **AVANT** la compétition, à **ISABELLE GÉLINAS** et à l'entraîneur **APPRENTI**, les points d'apprentissages qu'il voudra lui transmettre.
- Aura l'opportunité de vivre une expérience de mentorat et de partager ses connaissances.

Les OFFICIELS auront droit :

- Auront droit d'exiger aux entraîneurs APPRENTIS de sortir du banc s'il y a trop de monde sur le banc des entraîneurs.

Si toutefois vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à me contacter au 418-651-1973 poste 34. Veuillez noter que mon horaire de travail est du lundi au jeudi de 8h00 à 15h00. En espérant le tout conforme à vos attentes et merci de votre collaboration.



Isabelle Gélinas
Coordonnatrice services aux membres